

**Marché A Procédure Adaptée (MAPA)  
Travaux d'impression pour la Ville de Falaise**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIERES**

L'objet du présent marché porte pour chacun des lots, sur des travaux de :

- Flashage (ou tout autre procédé à préciser par le titulaire du présent marché),
- Fourniture de tous les produits nécessaires (papier, encre, ...)
- Impression,
- Façonnage,
- Conditionnement,
- Transport et livraison.

Le marché est passé pour un an et pourra être reconduit pour 2 fois.

**Prestations demandées :**

Réalisation complète d'une quantité précise de documents, définis par leur type, format, grammage de papier, le nombre de couleurs d'impression, l'impression recto verso le cas échéant etc.

La fourniture d'une épreuve de BAT par voie sécurisée.

La fourniture, sur demande, d'une épreuve couleur sur cromalin ou équivalent.

L'intégration d'éventuelles corrections d'auteur.

La fourniture du papier demandé.

L'impression du document conformément à la commande.

Le façonnage final du document commandé.

Le conditionnement des documents, assurant la qualité de ceux-ci lors du transport.

Le transport et la livraison.

Le titulaire se verra fournir par la ville toutes les pièces et documents nécessaires à la réalisation du bon de commande, sous forme papier ou supports informatiques tels que CD, clef USB, via site Internet, serveur FTP etc...

Le candidat devra être en capacité de recevoir les documents par courrier électronique ou de les télécharger directement sur serveur informatique ou sur le web si la taille des documents est incompatible avec un envoi par messagerie électronique.

L'imprimeur sauvegardera sur la durée du marché les éléments de fabrication qui lui auront été communiqués pour chaque prestation, ceci pour des facilités de retraitage en cas de besoin.

### **Etat mensuel des commandes**

Le titulaire du présent marché fournira un état mensuel récapitulant les prestations commandées.

Il y sera fait mention :

- - des références des bons de commande et objet du marché
- - du nombre et du type de prestations
- - du prix des prestations

### **Modalités de validation des travaux**

Le titulaire du présent marché devra travailler selon les orientations du Service Communication de la Ville de Falaise, et ne pourra déclencher la fabrication finale qu'après avoir obtenu le BAT (papier ou virtuel) auprès du Service Communication.

### **Garanties de réalisation et qualité du travail**

La Ville de Falaise exige que les techniques employées pour la fabrication et l'impression de ses publications répondent à des critères de garanties à la fois écologiques et esthétiques, conformément à l'Agenda 21 de la Ville de Falaise, disponible sur le site web de la ville : [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr).

#### **• Garanties écologiques :**

La Ville de Falaise a formalisé dans son Agenda 21, un certain nombre de principes. Il est donc souhaité que les produits de communication intègrent cette démarche. Ainsi donc, il est demandé aux candidats de respecter les critères ci-dessous

Dans tous les cas, le **papier** proposé dans l'offre devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- belle teinte, assez blanche ;
- aspect lisse visuellement et au toucher ;
- tenue satisfaisante et bonne « main » ;
- traitement valorisant l'iconographie (pas de transparence, pas d'effet buvard, stabilité des

Hôtel de Ville - Place Guillaume le Conquérant - BP 58 - 14700 Falaise

Téléphone : 02 31 41 61 61 - Courriel : [mairie@falaise.fr](mailto:mairie@falaise.fr) - [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr)

couleurs) ;

- le papier qui sera utilisé appartiendra à la famille des papiers écologiques et sera soit recyclé, soit issu de forêts garantissant le label FSC ou PEFC (issu de bois de forêts gérées durablement) ;

Les candidats devront remettre des échantillons de papier correspondant aux propositions qu'ils rendront, dans le dossier de réponse à cette consultation.

De façon générale il est demandé au prestataire qui se verra attribuer le marché d'être particulièrement vigilant quant à la gestion de l'eau, du traitement des déchets, et à l'utilisation des encres.

Pendant toute la durée du marché, les prestations devront présenter un niveau de qualité environnementale au moins constante, sinon supérieure à celle proposée par le candidat lors de l'attribution du marché.

#### • Garanties esthétiques :

Pendant toute la durée du marché, les prestations doivent être de qualité constante, celle-ci se définissant par la qualité individuelle des éléments suivants :

- la précision et la définition de l'image (minimum pour le texte et les photos : 300dpi),
- la bonne tenue et le caractère irréprochable de l'aspect du support (qu'il s'agisse de papier, d'un support spécial, ou de toute autre matière), ainsi que sa conformité aux spécifications prévues dans le Bordereau des Prix Unitaires (ou éventuellement dans le bon de commande),
- le caractère irréprochable de l'impression (quel que soit le procédé employé), notamment l'absence de tâches, de bavures, de maculages, de parties anormalement claires, estompées ou sombres,
- l'aspect impeccable du façonnage, à savoir notamment la régularité et la précision du massicotage, le respect des dimensions prévues, la bonne réalisation des reliures, de l'agrafage, du pliage, etc, ainsi que la bonne qualité des fournitures associées au façonnage tels qu'agrafes, spirales, colles, dos toilés, etc,
- la conformité du conditionnement, aussi bien du point de vue du respect des quantités de conditionnement demandées, qu'à l'égard de sa qualité (pas de déchirures dans le film, pas d'exemplaires froissés ou tordus, etc.).

### **Délais de réalisation**

Le titulaire du présent marché devra garantir les délais indiqués au BPU pour l'impression des différents documents en fonction des catégories prédéfinies.

Le Bon à Tirer devra intervenir 24 h maximum après la transmission des fichiers.

Le titulaire du présent marché procédera à la livraison du produit fini.

En cas de non-respect des délais de livraison, des pénalités de retard, prévues au CCAP, pourront être exigées.

En cas de défaillance récurrente et après mise en demeure du titulaire, la collectivité se réserve le droit de s'adresser où elle le juge souhaitable, aux frais et risques du titulaire défaillant et sans qu'il puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Hôtel de Ville - Place Guillaume le Conquérant - BP 58 - 14700 Falaise

Téléphone : 02 31 41 61 61 - Courriel : [mairie@falaise.fr](mailto:mairie@falaise.fr) - [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr)

## **Le conditionnement**

Il sera exigé du titulaire du marché, qu'un soin tout particulier soit porté au conditionnement des documents commandés. Tant en ce qui concerne les quantités conditionnées afin de faciliter leur diffusion, que pour le bon transport de ceux-ci.

## **La livraison**

La livraison devra être franco de port, sans condition de minimum de commande.

La livraison s'effectuera auprès du Service Communication de la Ville de Falaise, aux heures d'ouverture des services et/ou auprès d'un prestataire extérieur. Par défaut, les tarifs indiqués au Bordereau des Prix Unitaires, incluront par conséquent la livraison des éléments en 2 points de livraison.

Le titulaire devra assurer la manutention des exemplaires destinés à la Mairie de Falaise auprès du Service Communication, situé Espace Nelson Mandela, place Guillaume le Conquérant, 1<sup>er</sup> étage.

Chaque livraison devra être accompagnée d'un bon de livraison comportant date d'expédition, référence du marché, titulaire et composition de la livraison.

## **Etendue et caractéristiques des prestations**

Les désignations et les caractéristiques des prestations qui seront les plus couramment commandées sont mentionnées dans le Bordereau des Prix Unitaires du lot.

Toutefois, étant donné la diversité des prestations dans le domaine de l'impression, la liste figurant au Bordereau des Prix Unitaires du lot ne peut être exhaustive.

Le présent marché est divisé en 8 lots :

Lots	Délais maximum, livraison sur site, après la validation du BAT.	Conditionnement
Lot 1 - Affiches « grand » formats	72 heures	∅
Lot 2 - Affiches « petit » formats	3 jours	Par 50 ex
Lot 3 - Flyers « grand » formats	4 jours pour 3 000 ex ou moins 6 jours pour + de 3 001 ex	Par 25 ex
Lot 4 - Flyers « petit » formats	4 jours pour 3 000 ex ou moins 6 jours pour + de 3 001 ex	Par 25 ex
Lot 5 - Flyers formats atypiques	4 jours pour 3 000 ex ou moins 6 jours pour + de 3 001 ex	Par 25 ex
Lot 6 - Livrets « grand » formats	4 jours pour 1 000 ex ou moins 6 jours pour + de 1 001 ex	Par 25 ex

Hôtel de Ville - Place Guillaume le Conquérant - BP 58 - 14700 Falaise

Téléphone : 02 31 41 61 61 - Courriel : [mairie@falaise.fr](mailto:mairie@falaise.fr) - [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr)

Lot 7 - Livrets « petit » formats	4 jours pour 1 000 ex ou moins 6 jours pour + de 1 001 ex	Par 25 ex
Lot 8 - Livrets formats carrés	4 jours pour 1 000 ex ou moins 6 jours pour + de 1 001 ex	Par 25 ex

En fonction des spécificités de chaque support et des quantités figurant aux bons de commandes, une tolérance dans les délais de livraison pourra être admise au cas par cas.